



AESH : contre les PIAL, pour un statut et l'augmentation des salaires, toutes et tous en grève le 8 avril !

Rassemblement au rectorat à 9h30 et manifestation vers le Ministère à 13h

Le ministre répète que l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap est une priorité de son ministère. Pourtant, il fait le choix de maintenir dans la précarité les 110 000 AESH qui jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement de la scolarité de ces élèves.

Il y a un an la promesse avait été faite d'engager un chantier sur le temps de travail et la rémunération. Or, les AESH continuent de subir des temps de travail incomplets, soit 24 heures de travail hebdomadaires avec les élèves (sans compter le travail à côté), pour un salaire net au SMIC horaire, ayant pour incidence un revenu bien souvent en-deçà du seuil de pauvreté !

À défaut d'un cadre d'emploi reconnaissant leurs missions, ils et elles sont condamné-e-s à exercer sous

contrat, sans pouvoir accéder à un statut leur assurant une garantie d'emploi, de carrière et de formation. On est encore loin d'un véritable métier.

La généralisation des PIALs à la rentrée 2020 dans l'académie de Paris a amplifié la dégradation des conditions de travail des AESH : mutualisation à outrance avec multiplication des élèves par AESH, diminution des heures d'accompagnement par élève, absence d'informations et de concertation... tant d'éléments qui aggravent leur précarité.

Les PIALs, systèmes de gestion indépendants les uns des autres, renforcent l'inégalité de traitement et favorisent l'isolement des AESH. Les 5 Pôles de gestion ont disparu pour laisser place à une cellule d'accompagnement au sein du Service de l'école inclusive, peu réactive.

Les syndicats parisiens SNUipp-FSU, SNUDI FO, SUD éducation, CGT Éduc'action et CNT-STE exigent :

- la suppression des PIALs et l'arrêt des mutualisations ;
- le maintien des accompagnements individuels et le respect des notifications d'aide individualisée ;
- la création d'un statut et d'un corps pour tou·tes les AESH, intégré à la Fonction publique ;
- la revalorisation immédiate des salaires et le versement des primes Rep et Rep+ pour les AESH concerné·es ;
- la création d'un nombre d'emplois à hauteur des besoins et le réemploi de tou·tes les AESH ;
- une formation professionnelle de qualité sur le temps de travail.

Le sort réservé aux AESH est le symbole d'une politique de paupérisation qui touche l'ensemble des personnels depuis 10 ans.

Les syndicats parisiens SNUipp-FSU, SNUDI FO, SUD éducation, CGT Éduc'action et CNT-STE appellent les AESH et l'ensemble des personnels à se mettre massivement en grève le jeudi 8 avril.

- **Rassemblement revendicatif devant le rectorat de Paris à 9h30 (12 Boulevard d'Indochine, 75019)**
- **Manifestation Île-de-France à 13h au RER Luxembourg vers le Ministère : avec les AESH de la région parisienne, rendons-nous au Ministère !**

Pour les enseignant·es du 1er degré, la déclaration d'intention de grève est à envoyer à l'IEN avant lundi 5 avril minuit. Les AESH n'ont pas obligation de se déclarer grévistes.